

Notice d'emploi et manuel
d'installation
Gebruiksaanwijzing en
Installatiehandleiding



Bulex®

Opalia

Opalia F 14 E

Opalia F 17 E



Table des matières

1	Généralités.....	2
2	Remarques relatives à la documentation.....	2
2.1	Rangement des documents	2
2.2	Identification CE	2
3	Sécurité	2
3.1	Que faire en cas d'urgence	2
3.2	Consignes de sécurité	2
4	Garantie constructeur / Responsabilité	3
5	Utilisation prévue de l'appareil	5
6	Entretien courant.....	5
7	Recyclage	5
8	Utilisation.....	6
8.1	Vue d'ensemble	6
8.2	Préparation à la mise en fonctionnement	6
8.3	Mise en fonctionnement	6
8.4	Réglage de la température de l'eau	7
8.5	Diagnostic de pannes	8
9	Mise hors fonctionnement	9
10	Protection contre le gel	9
11	Maintenance/Service Après-Vente	9

Hinweis!

Montage und Bedienungsanleitungen sind verfügbar in der deutschen Sprache.

1 Généralités

Les chauffe-bains instantanés à gaz Opalia F 14 E et Opalia F 17 E servent à alimenter en eau chaude un ou plusieurs points de puisage, par exemple : lavabos, douches, baignoires, évier. Ils sont prêts à être raccordés aux conduites d'eau et de gaz, à l'installation d'évacuation des fumées et au réseau électrique.

Les chauffe-bains Opalia F14 E et Opalia F17 E, de type étanche, sont équipés d'un dispositif de prise d'air et d'évacuation des produits de combustion appelé ventouse. En cas de mauvais fonctionnement ou d'obstruction de la ventouse, un pressostat arrête le fonctionnement de l'appareil.

L'appareil est équipé d'un allumeur électronique par ionisation et d'une électrode qui contrôle la flamme du brûleur. Ce dispositif sans veilleuse permet de réduire la consommation de gaz.

En cas de température anormalement élevée du corps de chauffe, une sécurité de surchauffe interrompt le fonctionnement de l'appareil.

2 Remarques relatives à la documentation

Les recommandations suivantes sont valables pour l'ensemble de la documentation.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.

2.1 Rangement des documents

Veuillez conserver ce manuel ainsi que tous les documents applicables qui l'accompagnent à portée de main afin de pouvoir les consulter en cas de besoin.

2.2 Identification CE

L'identification CE indique que les appareils décrits dans ce manuel sont conformes aux directives suivantes :

- Directive relative aux appareils à gaz (directive 90/396/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
- Directive relative à la compatibilité électromagnétique avec la classe de valeur limite B (directive 89/336/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
- Directive relative à la basse tension (directive 73/23/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)

3 Sécurité

3.1 Que faire en cas d'urgence

- Ne pas allumer ni éteindre la lumière,
- Ne pas actionner d'interrupteur électrique.
- Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque.
- Ne pas allumer de flamme vive (par exemple, un briquet ou une allumette).
- Ne pas fumer.
- Fermer le robinet de gaz.
- Ouvrir portes et fenêtres.
- Avertir les autres occupants de l'habitation.
- Informer la compagnie de gaz ou votre professionnel qualifié.

3.2 Consignes de sécurité

Suivez impérativement les consignes de sécurité et les prescriptions suivantes :

- Ne pas utiliser ni entreposer des matériaux explosifs ou facilement inflammables (par exemple, de

l'essence, de la peinture, etc.) dans la pièce où se trouve l'appareil.

- Ne mettez en aucun cas hors service les dispositifs de sécurité et ne tentez aucune manipulation sur ces dispositifs, sous peine d'entraîner un dysfonctionnement.
- En conséquence, n'apportez pas de modifications :
 - à l'appareil
 - à l'environnement de l'appareil
 - aux conduites d'eau, d'air, de gaz et d'électricité.
 - aux conduits d'évacuation des fumées.
- Ne modifiez pas les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil, dans la mesure où celles-ci peuvent exercer une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

Par exemple :

- Les ouvertures situées sur les faces extérieures et destinées à l'amenée d'air et à l'évacuation des fumées doivent toujours rester dégagées. Veillez à ôter par exemple, les objets utilisés pour recouvrir les ouvertures pendant des travaux effectués sur les façades extérieures.
- Ne placez pas d'appareils de ventilation ou de chauffage à air chaud utilisant l'air à l'aide des extracteurs (comme des sèche-linge ou des hottes d'évacuation) dans le local où l'appareil est installé.
- N'effectuez en aucun cas des interventions ou manipulations vous-même ni sur le chauffe-bain ni sur d'autres éléments de l'installation.
- N'abîmez ou n'enlevez pas des plombages de composants. Seuls les spécialistes certifiés du service après-vente de notre usine sont autorisés à apporter des modifications aux composants plombés.

Attention !

L'eau peut être brûlante à la sortie des robinets de puisage.

- Ne pas utiliser d'aérosols, de solvants, de détergents à base de chlore, de peinture, de colle, etc. à proximité de l'appareil. Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent s'avérer corrosives même pour l'installation d'évacuation des fumées.

4 Garantie constructeur / Responsabilité

Merci d'avoir choisi Bulex, leader européen du chauffe-bain mural au gaz.

Bulex garantit cet appareil contre tous vices de fabrication ou de matière pendant une durée de DEUX ans à compter de l'installation.

Cet appareil a été fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin. Il est prêt à fonctionner (les réglages ont été faits par l'usine). Son installation doit être nécessairement réalisée par un professionnel agréé, conformément à la notice d'installation qui y est jointe, suivant les règles de l'art et dans le respect des normes officielles et règlements en vigueur.

La garantie couvre la réparation et/ou le remplacement de pièces reconnues défectueuses par Bulex ainsi que la main-d'œuvre nécessaire pour y procéder. Elle ne profite qu'à l'utilisateur, pour autant que celui-ci emploie l'appareil en bon père de famille suivant les conditions normales prévues dans le mode d'emploi. Sauf convention particulière dûment prouvée par écrit, seul notre service Après-Vente Bulex service est habilité à assurer le service de la garantie et seulement sur le territoire de la Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg. A défaut, les

prestations de tiers ne sont en aucun cas prises en charge par Bulex.

La garantie se limite aux seules prestations prévues. Toute autre demande, de quelque nature que ce soit (exemple : dommages-intérêts pour frais ou préjudices quelconques occasionnés à l'acheteur ou à un tiers quelconque, etc.) en est expressément exclue.

La validité de la garantie est subordonnée aux conditions suivantes:

- cette notice et son étiquette code barre doivent être présentées avec l'appareil qu'elles couvrent ; leur perte entraîne celle de la garantie.
- le bon de garantie, livré avec l'appareil, doit être complètement rempli, signé, cacheté et daté par l'installateur agréé. Il doit être renvoyé dans la quinzaine de l'installation à Bulex. A défaut, la garantie prend cours à la date de fabrication de l'appareil et non à sa date d'installation.
- le numéro de fabrication de l'appareil ne doit être ni altéré ni modifié.
- l'appareil ne doit avoir subi aucune modification ou adaptation, hormis celles éventuellement exécutées par du personnel agréé par Bulex, avec des pièces d'origine Bulex et en conformité avec les normes d'agrément de l'appareil en Belgique.
- l'appareil ne peut être ni placé dans un environnement corrosif (produits chimiques, salon de coiffure, teintures, etc.) ni alimenté par une eau agressive (adjonction de phosphates, silicates, dureté inférieure à 6°F).

Une intervention sous garantie n'entraîne aucun allongement de la période de garantie.

La garantie ne joue pas lorsque le

mauvais fonctionnement de l'appareil est provoqué par :

- une installation non conforme
- une cause étrangère à l'appareil telle que :
 - tuyaux d'eau ou de gaz chargés d'impuretés, manque de pression, inadaptation ou modification de la nature et/ou des caractéristiques des fluides (eau, gaz, électricité),
 - usage anormal ou abusif, erreur de manipulation par l'utilisateur, manque d'entretien, entartrage, négligence, heurt, chute, manque de protection en cours de transport, surcharge, etc...
 - gel, force majeure, etc...
 - intervention d'une main-d'œuvre non compétente
 - électrolyse
 - utilisation de pièces non d'origine.

La visite du service Après-Vente se fera uniquement sur demande. Durant les deux premiers mois de garantie, le déplacement est gratuit s'il est justifié.

Durant les 22 mois suivants, un forfait déplacement égal à 50% du forfait de déplacement dépannage sera facturé par le service Après-Vente Bulex service. Est débitrice de la facture éventuelle la personne qui a demandé l'intervention sauf accord préalable et écrit d'un tiers pour que la facture lui soit adressée.

En cas de litige, la Justice de Paix du 2ème Canton de Bruxelles, le Tribunal de Première Instance ou de Commerce et, le cas échéant, la Cour d'Appel de Bruxelles, sont seuls compétents.

Note pour les pays de la CEE :
Cet appareil a été conçu, agréé et contrôlé pour répondre aux exigences du marché belge.

La plaque signalétique posée à l'intérieur de l'appareil certifie l'origine de fabrication et le pays pour lequel ce produit est destiné.

Si vous constatez autour de vous une anomalie à cette règle, nous vous demandons de contacter l'agence Bulex la plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

5 Utilisation prévue de l'appareil

Les chauffe-bains instantanés à gaz Bulex de la gamme Opalia sont fabriqués conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles techniques de sécurité en vigueur.

Néanmoins, en cas de non respect des instructions et consignes, leur usage comporte des risques de blessure et un danger de mort pour l'utilisateur ou des tiers, ou peut endommager l'appareil et l'environnement dans lequel il est installé.

Les chauffe-bains instantanés à gaz sont spécialement destinés à la production d'eau chaude en utilisant l'énergie du gaz. Toute autre utilisation est considérée comme non prévue. Le fabricant/fournisseur ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages ou dégâts résultant d'une utilisation imprévue. Tout risque est supporté intégralement par l'utilisateur. La notion d'utilisation prévue englobe également le respect des instructions et des indications de la notice d'emploi et du manuel d'installation ainsi que de tous les documents d'accompagnement applicables, de même que le respect des conditions d'inspection et d'entretien.

6 Entretien courant

- Nettoyez le revêtement de l'appareil à l'aide d'un chiffon mouillé à l'eau savonneuse.

- N'utilisez pas de produit abrasif ou de nettoyage car ceux-ci pourraient abîmer le revêtement ou les pièces en plastique.

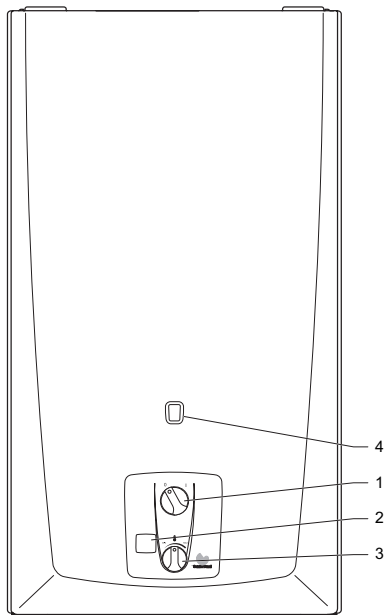
7 Recyclage

L'appareil se compose en grande partie de matériaux recyclables.

L'appareil ainsi que le contenu du colis ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

8 Utilisation

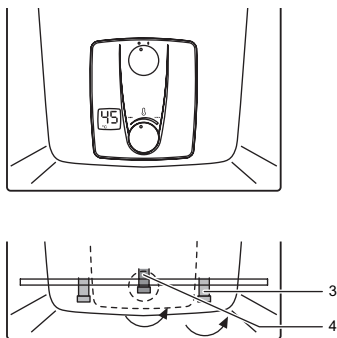
8.1 Vue d'ensemble



Légende

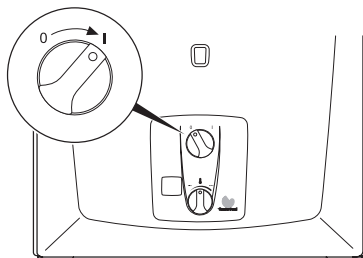
- 1 Sélecteur Marche/Arrêt
- 2 Afficheur (température présélectionnée – code défaut)
- 3 Sélecteur de température
- 4 Orifice de contrôle de flamme

8.2 Préparation à la mise en fonctionnement



- Ouvrez le robinet d'arrêt gaz (4) de l'appareil en enfonçant et en tournant la manette vers la gauche jusqu'à la butée (quart de tour).
- Ouvrez le robinet d'arrêt eau froide (3) de l'appareil en tournant la vis à gauche jusqu'à la butée, à l'aide d'un tournevis.
- Vérifiez que l'appareil est alimenté électriquement.

8.3 Mise en fonctionnement

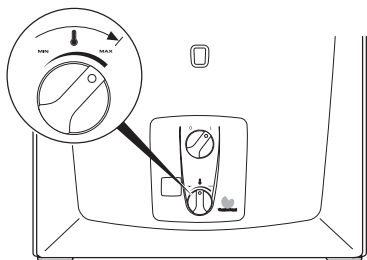


- Tournez le sélecteur Marche/Arrêt (1) pour mettre l'appareil en position de MARCHE.
- L'afficheur indique la température réglée. Au bout de 10 secondes, l'affichage passe sur "On".

- Ouvrez un robinet d'eau chaude, par exemple lavabo, évier et le chauffe-bains à gaz s'activera de lui-même, fournissant de l'eau chaude.
- Vérifiez la présence de flamme à travers l'orifice de contrôle de flamme. S'il n'y a pas de flamme, reportez-vous au chapitre Diagnostic de pannes.

Le chauffe-bain se met automatiquement hors service lorsque vous refermez le robinet d'eau chaude.

8.4 Réglage de la température de l'eau



L'appareil fournit une température d'eau constante, indépendamment de la quantité prise et de la température d'arrivée de l'eau froide.

Le sélecteur de température (3) permet de régler la température de l'eau :

- Tournez le sélecteur de température à droite pour augmenter la température.
- Tournez le sélecteur de température à gauche pour diminuer la température.

Lorsque vous réglez la température à l'aide du sélecteur, la température affichée se modifie. Si vous n'actionnez plus le sélecteur de température, l'affichage se remet sur "On" au bout de 10 secondes.

Il est possible de modifier la température à l'aide du sélecteur tout en puisant de l'eau chaude.

8.5 Diagnostic de pannes

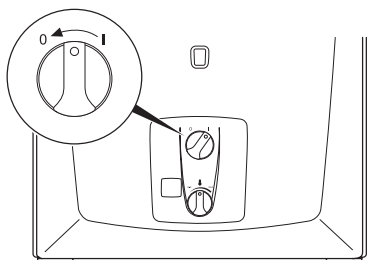
Lorsqu'une panne survient, un code est indiqué sur l'afficheur, symbolisé par la lettre F suivie d'un chiffre, par exemple F1. En tant qu'utilisateur, vous ne pouvez agir que dans les cas de figure ci-dessous. Si d'autres codes apparaissent que ceux listés dans le tableau suivant, vous devez contacter un professionnel qualifié.

Panne	Cause	Solution
L'afficheur est éteint.	Coupure (momentanée) de l'alimentation électrique.	Vérifiez qu'il n'y a pas de coupure du réseau électrique et que l'appareil est correctement branché. L'appareil se rallume automatiquement une fois le courant rétabli.
Absence de flamme	Le brûleur ne s'allume pas. Arrivée du gaz ou alimentation réseau interrompue.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Vérifiez que l'afficheur indique «On». Si ces deux conditions sont remplies, mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez Bulex service ou votre installateur.
F1	Présence d'air dans l'arrivée de gaz ou interruption de l'alimentation en gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez Bulex service ou votre installateur.
F2	Obstruction partielle ou totale de la ventouse	Mettez l'appareil hors service en tournant l'interrupteur (0). Vérifiez que la ventouse est correctement raccordée et que l'air y circule naturellement et sans entrave. Nettoyez si nécessaire. Remettez l'appareil en marche (I). Si la panne persiste, contactez Bulex service ou votre installateur.
F4	Défaut coupure gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez Bulex service ou votre installateur.
F5	Fort entartrage des tuyaux ou dysfonctionnement de l'appareil.	Contactez un professionnel qualifié.

Lorsque la panne est résolue, l'afficheur indique la température réglée. Au bout de 10 secondes environ, l'affichage passe sur "On". L'appareil se remet en marche automatiquement.

- N'essayez jamais de procéder vous-même à l'entretien ou aux réparations de votre appareil. Ne remettez l'appareil en service que lorsque la panne a été résolue par un professionnel qualifié.

9 Mise hors fonctionnement



- Tournez le sélecteur Marche/Arrêt (1) en position ARRET (0). L'arrivée du gaz au brûleur de l'appareil est interrompue.

10 Protection contre le gel

En cas de risque de gel, l'appareil doit être vidangé. C'est le cas lorsque les canalisations d'eau risquent de geler. Pour vidanger l'appareil, procédez comme suit :

- Tournez le sélecteur Marche/Arrêt (1) en position ARRET (0).
- Fermez le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt eau froide (3) à l'aide d'un tournevis plat en tournant vers la droite jusqu'à la butée.
- Dévissez la conduite d'arrivée d'eau froide de l'appareil.
- Ouvrez tous les robinets d'eau chaude raccordés au chauffe-bain pour vider entièrement l'appareil et les conduites.
- Laissez les robinets ouverts et le robinet d'arrêt eau froide dévissé jusqu'au moment où vous remplirez à nouveau

l'appareil pour le remettre en service, une fois le risque de gel écarté.

11 Maintenance/Service Après-Vente

Nettoyé et bien réglé, votre appareil consommera moins et durera plus longtemps. Un entretien régulier de l'appareil et des conduits par un professionnel qualifié est indispensable au bon fonctionnement de l'installation. Il permet d'allonger la durée de vie de l'appareil, de réduire sa consommation d'énergie et ses rejets polluants.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié.

Sachez qu'un entretien insuffisant peut compromettre la sécurité de l'appareil et peut provoquer des dommages matériels et corporels.

Table des matières

1	Remarques relatives à la documentation	12
2	Description de l'appareil	12
2.1	Plaque signalétique	12
2.2	Identification CE	12
2.3	Schéma fonctionnel	13
3	Choix de l'emplacement	14
4	Consignes de sécurité et prescriptions	15
4.1	Consignes de sécurité	15
4.2	Décrets, normes, directives	15
5	Installation	16
5.1	Dimensions Opalia F 14 E	16
5.2	Dimensions Opalia F 17 E	17
5.3	Mise en place de l'appareil	18
5.4	Raccordement gaz et eau	18
5.5	Raccordement du système ventouse	19
5.6	Raccordement électrique	22
6	Contrôle du fonctionnement de l'appareil	23
7	Information de l'utilisateur	23
8	Inspection et entretien	23
9	Pièces de rechange	23
10	Détection des pannes	24
11	Données techniques	25

Hinweis!

Montage und Bedienungsanleitungen sind verfügbar in der deutschen Sprache.

1 Remarques relatives à la documentation

- Veuillez remettre l'ensemble des documents à l'utilisateur de l'appareil. L'utilisateur doit conserver ces documents de façon à pouvoir les consulter en cas de nécessité.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.

2 Description de l'appareil

2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve au dos du panneau de commande en face avant de l'appareil.

Attention !

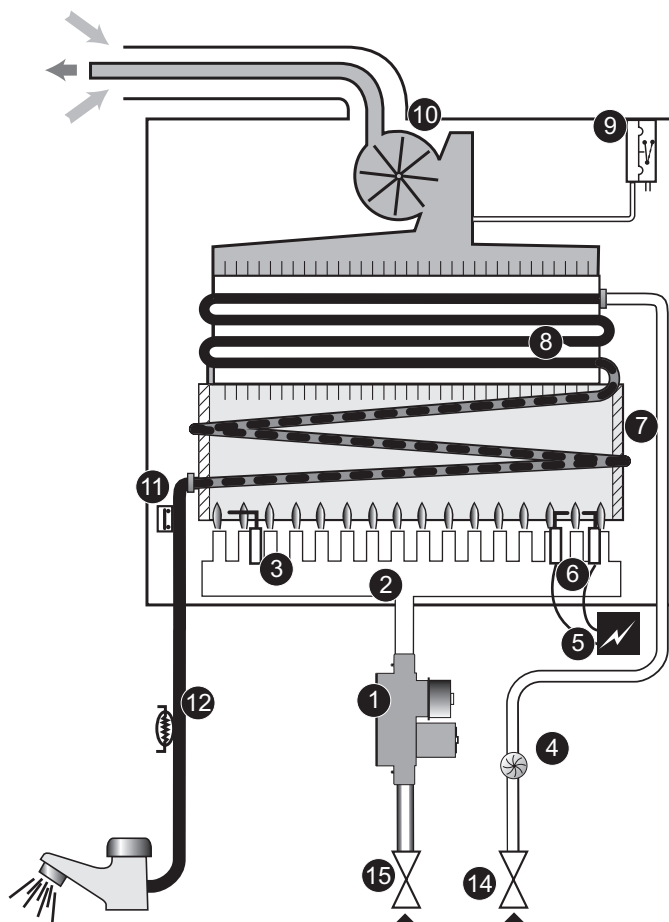
L'appareil ne doit être utilisé qu'avec les types de gaz indiqués sur la plaque signalétique.

2.2 Identification CE

L'identification CE indique que les appareils décrits dans ce manuel sont conformes aux directives suivantes :

- Directive relative aux appareils à gaz (directive 90/396/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
- Directive relative à la compatibilité électromagnétique avec la classe de valeur limite B (directive 89/336/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
- Directive relative à la basse tension (directive 73/23/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)

2.3 Schéma fonctionnel



Légende

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1 Mécanisme gaz | 8 Échangeur (corps de chauffe) |
| 2 Brûleur | 9 Pressostat |
| 3 Électrode de contrôle de flamme | 10 Extracteur |
| 4 Détecteur de débit | 11 Sécurité de surchauffe |
| 5 Allumeur électronique | 12 Capteur de température |
| 6 Électrode d'allumage | 14 Raccord eau froide |
| 7 Chambre de combustion | 15 Raccord gaz |

3 Choix de l'emplacement

- L'emplacement de montage doit être à l'abri du gel toute l'année. Si cette condition ne peut être respectée, prenez les mesures qui s'imposent.
- L'appareil doit être installé sur un mur, de préférence près du point de puisage habituel et du conduit de fumée.
- Le mur sur lequel est monté l'appareil doit être suffisamment solide pour supporter le poids de l'appareil à installer.
- L'emplacement de montage doit permettre l'installation des conduites nécessaires (arrivée de gaz, arrivée et

départ des conduites d'eau).

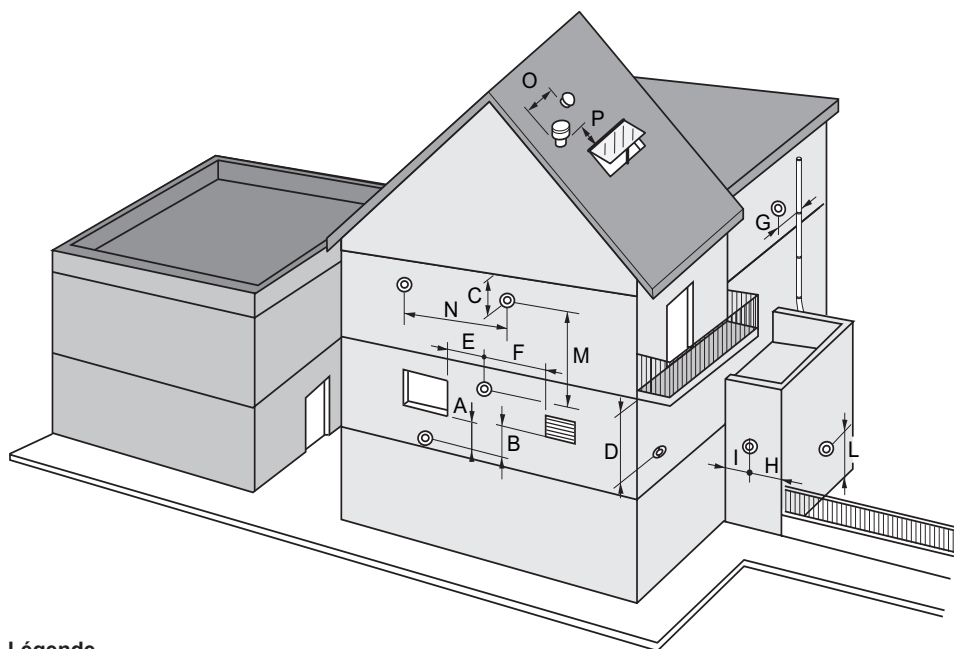
- Afin de permettre les travaux d'entretien réguliers, laissez une distance minimale de 50 mm de chaque côté de l'appareil.

Modèle équipé d'un système de ventouse B22 :

- L'appareil doit être installé uniquement dans une pièce convenablement ventilée.

La longueur maximale de la ventouse est définie en fonction de son type (par exemple : C12).

- Quel que soit le type de ventouse sélectionné, respectez les distances minimales ci-dessous (en mm) pour le positionnement des terminaux de ventouse :



Légende

A - Sous une fenêtre.....	600
B - Sous une bouche d'aération.....	600
C - Sous une gouttière.....	300
D - Sous un balcon	300
E - D'une fenêtre adjacente.....	400
F - D'une bouche d'aération adjacente.....	600
G - De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	600

H - D'un angle de l'édifice	300
I - D'une rentrée de l'édifice	1000
L - Du sol ou d'un autre étage	1800
M - Entre deux terminaux verticaux.....	1500
N - Entre deux terminaux horizontaux.....	600
O - A côté d'une bouche d'aération.....	600
P - A côté d'une fenêtre de toit.....	400

- Expliquez ces exigences au client.

4 Consignes de sécurité et prescriptions

4.1 Consignes de sécurité

- N'installez pas l'appareil au-dessus d'un autre appareil qui pourrait l'endommager (par exemple, au-dessus d'une cuisinière susceptible de dégager de la vapeur et des graisses) ou dans une pièce fortement chargée en poussière ou dont l'atmosphère est corrosive.

En cas d'installation incorrecte, il y a risque de choc électrique et d'endommagement de l'appareil.

- Lors du montage des raccordements, n'oubliez pas de positionner correctement les joints d'étanchéité afin d'éviter toute fuite de gaz et d'eau.
- Ne mettez en aucun cas hors service les dispositifs de sécurité et ne tentez aucune manipulation sur ces dispositifs sous peine d'entraîner un dysfonctionnement.
- Lors du démontage et du remontage du corps de chauffe, veillez à ne pas déformer le cylindre de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.
- N'utilisez jamais une brosse métallique ou une brosse dure pour nettoyer le corps de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.
- Assurez-vous du remontage correct des pièces de rechange en respectant leur position et leur sens initiaux. Vérifiez cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

4.2 Décrets, normes, directives

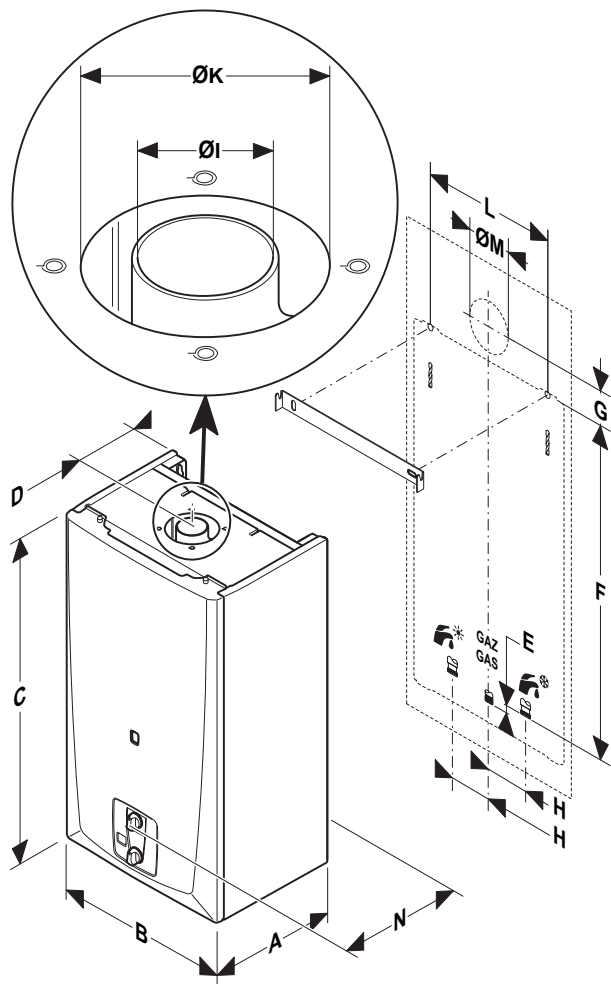
Lors de l'installation et de la mise en fonctionnement de l'appareil, les arrêtés, directives, règles techniques, normes

et dispositions ci-dessous doivent être respectés dans leur version actuellement en vigueur :

- Norme NBN D 51003 pour les installations intérieures alimentées en gaz naturel.
- Règlement général sur les installations électriques et en particulier l'obligation de raccordement à une prise de terre.
- Directives existantes de la compagnie d'eau et les directives BELGAQUA.
- Directives RGPT.

5 Installation

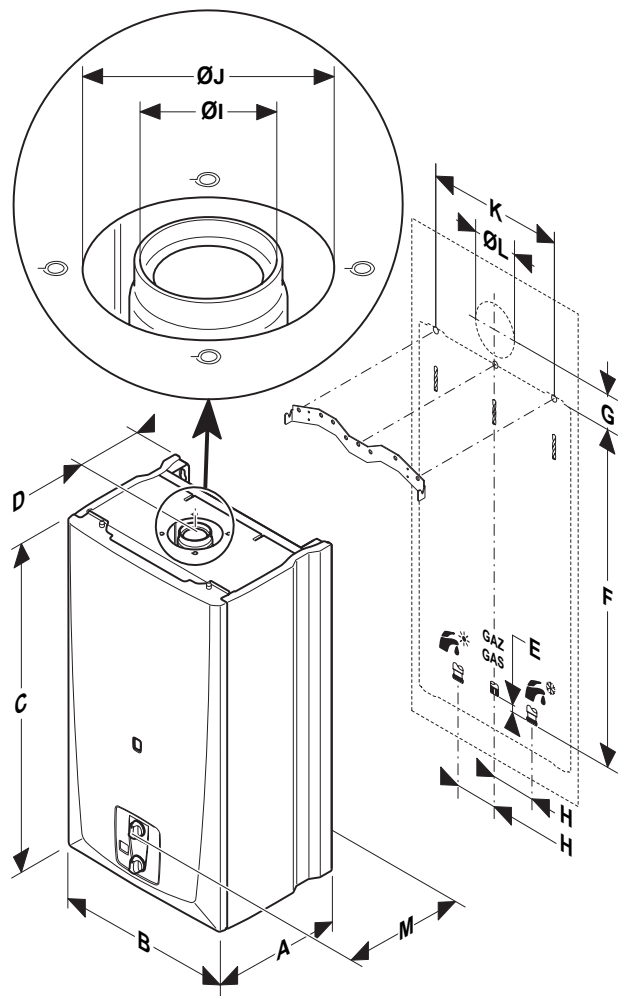
5.1 Dimensions Opalia F 14 E



Cote	mm	Cote	mm
A	266	H	100
B	352	I	56.2
C	682	K	102
D	167	L	250

Cote	mm	Cote	mm
E	6.5	M	105
F	582.5	N	279
G	116		

5.2 Dimensions Opalia F 17 E



Cote	mm	Cote	mm
A	310	H	100
B	410	I	56.2
C	742	J	102
D	158.5	K	320

Cote	mm	Cote	mm
E	15	L	105
F	686	M	320
G	70		

Manuel d'installation réservé à l'usage exclusif
des professionnels qualifiés

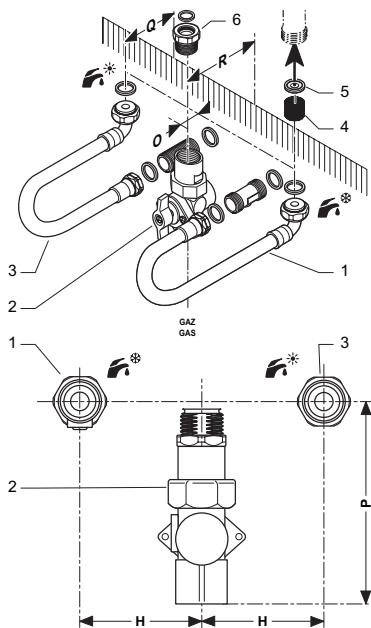
5.3 Mise en place de l'appareil

- Assurez-vous que les matériaux utilisés pour la réalisation de l'installation sont compatibles avec ceux de l'appareil.
- Déterminez l'emplacement de montage.
- Reportez-vous au chapitre «Choix de l'emplacement».
- Pour fixer l'appareil au mur, utilisez la barette d'accrochage livrée avec l'appareil, sur laquelle le chauffe-bain sera suspendu.

- Percez les trous des vis de fixation conformément à l'illustration fournie au chapitre Dimensions et au gabarit de perçage livré avec l'appareil.
- Vissez fermement au mur la barette d'accrochage à l'aide du matériel approprié.
- Placez le chauffe-bain à gaz sur la barette d'accrochage et laissez-le reposer sur les languettes de suspension.

5.4 Raccordement gaz et eau

Opalia F 1 4 E



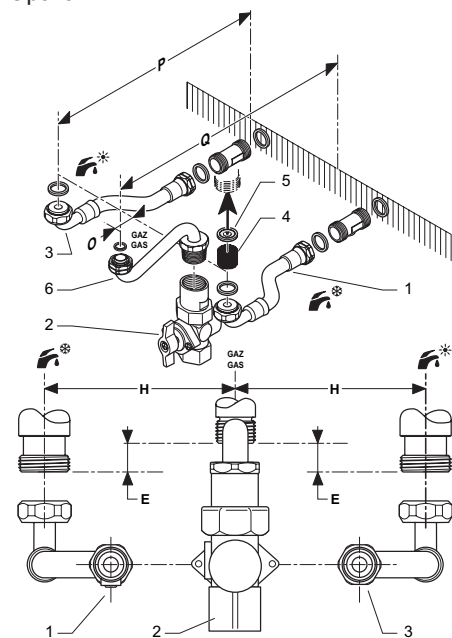
Cote	mm	Cote	mm
O	15	Q	35
P	99.5 max.	R	50

Raccords appareil :

Eau 3/4"

Gaz 3/4"

- Nettoyez les tuyaux pour chasser les limailles et autres déchets.
- Raccordez les canalisations sur les douilles eau et gaz.
- Mettez en place les joints et serrez les raccords eau et gaz.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite. Réparez si nécessaire.



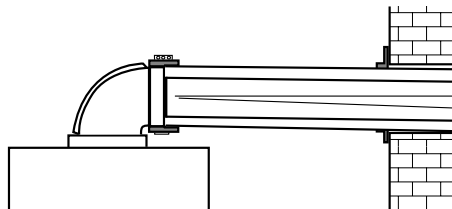
Cote	mm	Cote	mm
O	14	Q	171
P	157		

5.5 Raccordement du système ventouse

Différentes configurations de sortie ventouse sont réalisables. En voici quelques exemples.

Attention !

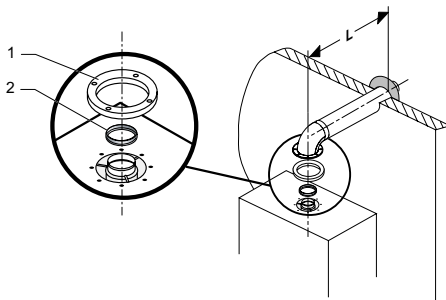
Seuls les accessoires ventouse adaptés à la gamme Opalia doivent être utilisés.



Attention !

Les tuyaux de ventouse doivent avoir une pente d'environ 1% vers l'extérieur afin d'évacuer de possibles condensations.

5.5.1 Système ventouse concentrique horizontale Ø 60/100 mm et Ø 80/125 mm (installation de type C12)



Légende

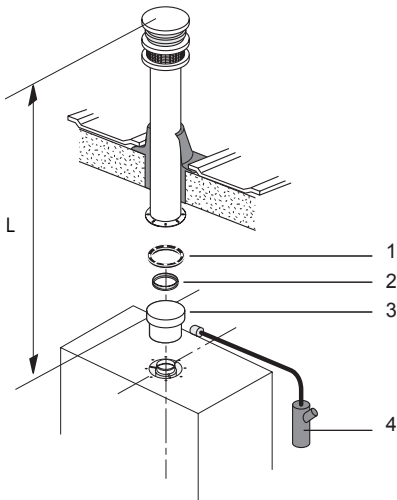
- 1 Joint
- 2 Diaphragme fumées

Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur est atteinte avec la longueur de conduit maximale (L) + 1 coude à 90°.

Modèle	Type C12 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	Ø 60/100	0,5	-	0,5 < L ≤ 5
	Ø 80/125	1	1 < L ≤ 4	4 < L ≤ 10
F 17 E	Ø 60/100	-	0,5	0,5 < L ≤ 3
	Ø 80/125	-	1 ≤ L ≤ 2	2 < L ≤ 8

Chaque fois qu'un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 1 m.

5.5.2 Système ventouse concentrique verticale Ø 60/100 et Ø 80/125 mm (installation de type C32)



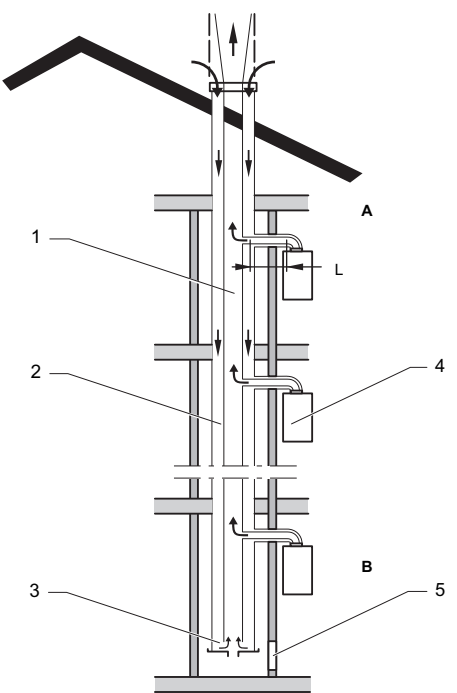
- Légende**
1 Joint
2 Diaphragme fumées
3 Adaptateur
4 Siphon

Perte de charge maximale : 60 Pa
 Cette valeur est atteinte avec la longueur de conduit maximale (L) + 1 coude à 90°.

Modèle	Type C32 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	Ø 60/100	1 ≤ L ≤ 2	-	2 < L ≤ 5
	Ø 80/125	1 ≤ L ≤ 2	-	2 < L ≤ 10
F 17 E	Ø 60/100	-	1 ≤ L ≤ 2	2 < L ≤ 4
	Ø 80/125	-	1 ≤ L ≤ 1,5	1,5 < L ≤ 8

Chaque fois qu'un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 1 m.

5.5.3 Raccordement ventouse Ø 60/100 mm sur conduit collectif (installation de type C42)



- Légende**
1 Conduit collecteur
2 Conduit d'amenée d'air
3 Dispositif d'équilibrage des pressions
4 Appareil de type étanche
5 Trappe de visite
A Premier niveau
B Dernier niveau
L 3 m maximum

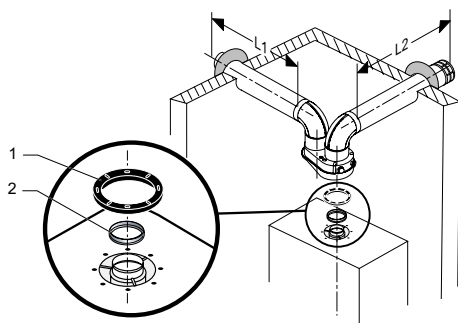
Perte de charge maximale : 60 Pa
 Cette valeur est atteinte avec la longueur de conduit maximale (L) + 1 coude à 90°.

Modèle	Type C42 (mm)	L (m)	
		avec diaphragme (mm)	
		Ø 40,5	Ø 44,5
			sans diaphragme

F 14 E	Ø 60/100	0,5	-	$0,5 < L \leq 5$
F 17 E		-	0,5	$0,5 < L \leq 3$

Chaque fois qu'un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 1 m.

5.5.4 Système ventouse double flux 2 x Ø 80 mm (installation de type C52)



Légende

- 1 Joint
2 Diaphragme fumées

Attention !

En fonctionnement, les parois du conduit peuvent atteindre des températures élevées.

- Lorsque le conduit traverse des éléments composés de matières combustibles, assurez-vous que le conduit se situe à une distance minimale de 200 mm des matières combustibles ou gainez-le d'un conduit de protection composé de matières non combustibles ($\lambda < 0,04 \text{ W/(m.K)}$).

Perte de charge maximale : 60 Pa

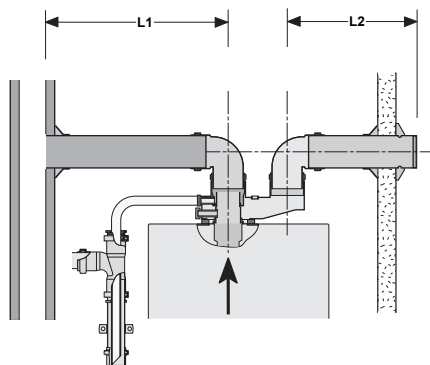
Cette valeur maximale est atteinte avec 2 coudes à 90°, le séparateur double flux et une longueur de conduit maximale ($L1+L2$).

Modèle	Type C52 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	2 x Ø 80	$2 \times 0,5 \leq L \leq 2 \times 2$	-	$2 \times 2 < L \leq 2 \times 15$
F 17 E		-	$2 \times 0,5 \leq L \leq 2 \times 2$	$2 \times 2 < L \leq 2 \times 12$

Chaque fois qu'un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 2 m.

Remarque : Seuls les conduits de type double flux Bulex peuvent être installés sur les appareils.

5.5.5 Système ventouse double flux conduit collectif 2 x Ø 80mm (installation de type C82)



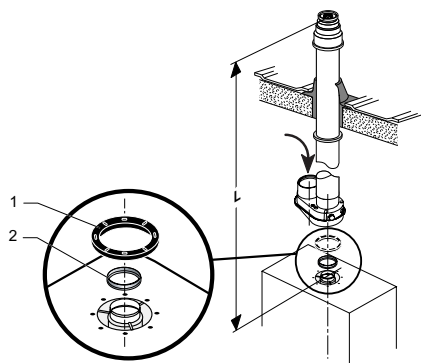
Le système comporte deux conduits séparés (arrivée d'air de combustion et évacuation des produits de combustion), destinés à prendre l'air de combustion directement à l'extérieur et à évacuer les

produits de combustion dans un conduit d'évacuation collectif à tirage naturel.
Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur maximale est atteinte avec 2 coudes à 90°, le séparateur double flux et une longueur de conduit maximale (L1+L2).

Modèle	Type C82 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	2 x Ø 80	2 x 0,5 ≤ L ≤ 2 x 2	-	2 x 2 < L ≤ 2 x 15
F 17 E		-	2 x 0,5 ≤ L ≤ 2 x 2	2 x 2 < L ≤ 2 x 12

Chaque fois qu'un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 2 m.

5.5.6 Système ventouse verticale Ø 80 mm (installation de type B22)



Légende

- 1 Joint
2 Diaphragme fumées

Le système comporte 1 accessoire de raccordement destiné à prendre l'air de combustion directement dans le local et à évacuer les produits de combustion à l'extérieur par l'intermédiaire d'un conduit.

Attention !

En fonctionnement, les parois du conduit peuvent atteindre des températures élevées.

- Lorsque le conduit traverse des éléments composés de matières combustibles, assurez-vous que le conduit se situe à une distance minimale de 200 mm des matières combustibles ou gainez-le d'un conduit de protection composé de matières non combustibles ($\lambda < 0,04 \text{ W/(m.K)}$).

Perte de charge maximale : 60 Pa

Cette valeur maximale est atteinte avec 1 coude à 90°, le séparateur double flux et une longueur de conduit maximale (L).

Modèle	Type B22 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		
		Ø 40,5	Ø 43,5	Ø 44,5
F 14 E	Ø 80	0,5 ≤ L ≤ 6	-	6 < L ≤ 20
F 17 E		-	0,5 ≤ L ≤ 6	6 < L ≤ 20

Chaque fois qu'un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 2 m.

Remarque : Seuls les conduits de type double flux Bulex peuvent être installés sur les appareils.

Attention !

L'air de combustion est pris dans le local où est installé l'appareil. En aucun cas, les ventilations hautes et basses ne peuvent être obstruées.

5.6 Raccordement électrique

L'alimentation électrique doit être sinusoïdale.

L'appareil est livré précâblé. Il doit être

raccordé à l'aide d'un raccord fixe et d'un dispositif de séparation (par exemple : fusible de sécurité ou coupe-circuit).
Longueur de câble ± 1 m.

6 Contrôle du fonctionnement de l'appareil

- Vérifiez l'état de fonctionnement de l'appareil conformément à la notice d'emploi.
- Vérifiez l'étanchéité de l'appareil (gaz et eau).
- Vérifiez si les gaz brûlés sont évacués correctement au niveau du boîtier coupe-tirage, par ex. avec un miroir.
- Vérifiez l'état de fonctionnement du dispositif de sécurité de refoulement cheminée.

7 Information de l'utilisateur

L'utilisateur de l'appareil doit être informé du maniement et du fonctionnement de son chauffe-bain à gaz.

- Expliquez le fonctionnement de l'appareil au client de telle façon qu'il soit familiarisé avec son utilisation.
- Examinez le mode d'emploi avec l'utilisateur et répondez le cas échéant à ses questions.
- Donnez tous les manuels et documents concernant l'appareil à l'utilisateur. Demandez-lui de les conserver.
- Faites remarquer à l'utilisateur que les documents doivent être entreposés à proximité du chauffe-bain.
- Présentez à l'utilisateur tout particulièrement les consignes de sécurité qu'il doit respecter.
- Rappelez à l'utilisateur l'obligation d'une inspection et d'un entretien réguliers

de l'installation. Recommandez-lui de passer un contrat d'inspection et d'entretien.

8 Inspection et entretien

Pour procéder à l'entretien de l'appareil, enlevez l'habillage de l'appareil.

- Vidangez l'appareil en suivant les instructions du chapitre «Protection contre le gel» de la notice d'emploi.
- Nettoyez aussi bien le brûleur que le corps de chauffe de l'appareil. En cas d'encrassement contenant des particules d'huile ou de graisse, nettoyez le corps de chauffe avec un détergent qui dissout la graisse dans un bain d'eau chaude. Attention ! N'utilisez jamais une brosse métallique ou une brosse dure pour nettoyer le corps de chauffe. N'exercez qu'une faible pression avec la brosse. Les ailettes ne doivent en aucun cas risquer d'être déformées !
- Après toute opération d'entretien, contrôlez le bon fonctionnement de l'appareil en suivant les indications du chapitre «Contrôle / Remise en fonctionnement».

9 Pièces de rechange

Pour garantir le bon fonctionnement durable de tous les organes de l'appareil et conserver l'appareil en bon état, seules des pièces de rechange d'origine Bulex doivent être mises en oeuvre lors de travaux d'inspection et d'entretien. Les pièces de rechange susceptibles d'être utilisées sont présentées dans le catalogue des pièces de rechange Bulex. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du service commercial.

10 Détection des pannes

Les pannes suivantes exigent l'intervention d'un professionnel qualifié.

Panne	Cause	Solution
F7	Défaut connexion capteur de température.	Appelez Bulex service
F11	Erreur communication cartes principale/interface.	
F12	Erreur communication cartes interface/principale.	
F13	Défaut carte principale.	
F14	Dépassement température.	
F15	Défaut moteur mécanisme gaz.	
F16	Défaut interne électronique.	
F17	Tension alimentation secteur < ou égale à 170 V.	
F18	Défaut interface utilisateur.	
F19	Défaut capteur température eau chaude.	
F20	Interface utilisateur incompatible avec carte principale.	
F30	Défaut kit solaire	

11 Données techniques

Chauffe-bain instantané au gaz, type C12, C32, C42, C52, C82, B22

Description	Unité	Opalia F14 E	Opalia F 17 E
Catégorie gaz		$I_{2E+} I_{3+}$	
Débit eau chaude nominal	l/min.	14	17
Débit eau chaude minimal	l/min.	2,2	2,2
Débit calorifique maximal (Qmax.) ¹⁾	kW	26,9	32,9
Débit calorifique minimal (Qmin.)	kW	11,1	11,3
Puissance utile maximale (Pmax.)	kW	23,7	29
Puissance utile minimale (Pmin.)	kW	8,6	8,6
Plage de régulation	kW	8,6 – 23,7	8,6 – 29
Température eau chaude maximale	C°	63	63
Température eau chaude minimale	C°	38	38
Pression d'alimentation en eau maximale autorisée pw max.	bar	13	13
Pression d'alimentation en eau minimale autorisée pw min.	bar	0,2	0,2
Température fumées à puissance maximale	C°	198	204
Température fumées à puissance minimale	C°	136	137
Débit fumées à puissance maximale (type B22)	g/s	11,6	13,2
Débit fumées à puissance minimale (type B22)	g/s	8,9	8,9
Débit minimal de renouvellement d'air (type B22)	m3/h	26,2	28
Limiteur débit eau froide	l/min	10	10
Dimensions			
Hauteur	mm	682	742
Largeur	mm	352	410
Profondeur	mm	266	322
Poids net	kg	21,4	24,2
Tension d'alimentation (sinusoïdale)	V/Hz	230/50	230/50
Puissance maximale absorbée	W	78	78
Fusibles intégrés	A	2	2
Fusibles	A	10/16	10/16
Protection électrique		IPX 4D	IPX 4D
Numéro CE		1312BP4017	1312BO3977

1) 15 °C, 1013,25 mbar, gaz sec



Bulex®

Bulex
Chaussée de Mons, 1425
Bergensesteenweg, 1425
1070 Bruxelles - Brussel
Téléphone: 02 555 13 13
Télécopie: 02 555 13 14
Site Internet : www.bulex.com

00200022782-02 - 11/05

Données techniques en fonction du type de gaz	Unité	Opalia F 14 E	Opalia F 17 E
Gaz naturel G 20			
Débit gaz à puissance maximale	m3/h	2,847	3,452
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	20	20
Diamètre injecteurs brûleur	mm	1,25	1,15
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	11,37	14,5
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	5,65	7,3
Gaz naturel G 25			
Débit gaz à puissance maximale	m3/h	3,026	4,046
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	25	25
Diamètre injecteurs brûleur	mm	1,25	1,15
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	14,02	17,8
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	5,65	7,3
Gaz liquide G 30			
Débit gaz à puissance maximale	kg/h	2,119	1,091
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	29	29
Diamètre injecteurs brûleur	mm	0,77	0,73
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	24,02	25,8
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	5,2	7,3
Gaz liquide G 31			
Débit gaz à puissance maximale	kg/h	2,091	1,345
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	37	37
Diamètre injecteurs brûleur	mm	0,77	0,73
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	30,39	32,9
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	5,2	7,3